© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Effets des drogues

Par Profil supprimé Postée le 16/04/2010 15:52

> je vis avec mon ami depuis 15 ans il a toujours fumé du cannabis mais après il a pris toute sorte de médicaments, de crack et tout ce qui pouvait lui donner un coup de fouet. Aujourd'hui son caractère est complètement changé il est toujours énervé, irrascible,j'ai l'impression qu'il reporte sur moi sa mauvaise humeur et n'hésites pas à me crier dessus à la moindre occasion, j'envisage une séparation mais j'ai peur de lui, peut il dans un moment de délire en venir au pire. Merci de me répondre

---

Mise en ligne le 19/04/2010

Bonjour ,

Nous mesurons votre inquiétude et nous attirons votre attention sur le fait que vous devez, d'abord, privilégier votre sécurité.

Votre ami a manifestement un problème avec sa toxicomanie, d'où, son humeur changeante et son caractère irascible. Si vous en arrivez à la décision de vous séparer de lui après 15 ans de vie commune, cela veut peut-être dire que vous arrivez au bout de votre capacité à supporter cette situation quand bien même si votre inquiétude première semble être qu'il s'adonne à un acte de violence sur votre personne.

Les personnes toxicomanes, qui plus est, sujettes à une grande fragilité sont par nature imprévisibles. C'est pour cette raison que nous vous encourageons très fortement à prendre très vite toutes les dispositions nécessaires de nature à vous mettre à l'abri de toute éventualité malheureuse qui pourrait provenir de la part de votre compagnon.

Dans un second temps, si votre ami le désire, il peut être aidé par rapport à sa toxicomanie. Cette aide il peut la trouver dans un centre de soins et de sevrage en toxicomanie dans sont département de domicile. Il s'agira pour lui d'être pris en charge, conjointement, par une équipe pluridisciplinaire (médecins, addictologues, psychiatres, psychologues, etc...) qui mettra tout en oeuvre pour l'aider à "s'en sortir", mais encore faut-il qu'il le veuille et que la demande émane de lui même. Vous pouvez également bénéficier de cette aide en qualité de proche d'une personne toxicomane, pour, à votre tour lui apporter votre aide. Vous trouverez en dessous un lien vous renvoyant à quelques adresses de centres de soins. Vous pouvez également contacter drogues info service au 0800 23 13 13 (gratuit et anonyme depuis un poste fixe entre 8h et 2h du matin et ce 7jours/7) où vous pourrez trouver conseils et soutien auprès de professionnels.

Bien cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA le 10 BIS de l'APLEAT-ACEP

10 bis Boulevard Rocheplatte
45000 ORLEANS

Tél : 02 38 62 64 62
Site web : www.apleat-acep.com
Accueil du public : Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le lundi 18h). Vendredi de 13h30-17h

Voir la fiche détaillée